

Saviez-vous que jamais aucun populiste ne pourra remplacer Juncker ? C'est dans le Traité de Lisbonne

écrit par Maury | 14 février 2019



George Soros et Jean-Claude Juncker à Bruxelles en avril 2017.

L'Union européenne : une institution autoritaire à visage humain

par Jiří Payne
13 février 2019

Traduction du texte original: The European Union: An Authoritarian Body with a Humanitarian Face

Le traité de Lisbonne a donné naissance à un système politique autoritaire qui porte atteinte aux droits de l'homme et aux droits politiques.

L'article 4 stipule notamment : « ... **Les États membres se**

mettent au service des objectifs de l'Union et s'abstiennent de toute mesure susceptible de compromettre la réalisation de ces objectifs. » En d'autres termes, les intérêts de l'Union sont supérieurs aux intérêts des États et des citoyens.

Dans un système démocratique où l'équilibre des pouvoirs est respecté, un gouvernement peut être contesté ou remplacé par l'opposition. Cette possibilité d'alternance manque à l'UE, le Traité de Lisbonne impose que les membres de la Commission européenne soient choisis en fonction de leur « engagement européen ». Concrètement, un dissident ne peut jamais intégrer la Commission. Comme l'Histoire l'a démontré à maintes reprises, l'absence d'opposition tue la liberté.

Le traité de Lisbonne – rédigé en remplacement du traité constitutionnel de 2005 et signé en 2007 par les dirigeants des 27 États membres de l'Union européenne – se définit comme un accord pour « réformer le fonctionnement de l'Union européenne ... [et il] intègre l'aide humanitaire comme une compétence spécifique de la Commission. »

Le traité de Lisbonne a abouti à créer un système politique autoritaire qui porte atteinte aux droits de l'homme et aux droits politiques.

Concernant le mandat de la Commission européenne (CE), par exemple, l'article 17 du traité précise que :

« La Commission exerce ses responsabilités en pleine indépendance... Dans l'exercice de ses responsabilités, la Commission sera totalement indépendante ... Les membres de la Commission ne sollicitent ni n'acceptent d'instructions d'aucun gouvernement, institution, organe ou organisme.

L'article 4 stipule également que :

« ... Les États membres facilitent l'accomplissement par l'Union de sa mission et s'abstiennent de toute mesure susceptible de mettre en péril la réalisation des objectifs de l'Union. »

En d'autres termes, les intérêts de l'Union sont supérieurs aux intérêts des États et des citoyens. Ce n'est pas une simple spéculation. Le président de la Commission européenne, Jean-Claude Juncker, a déclaré ouvertement en 2016 :

« Trop de politiciens sont à l'écoute exclusive de leur opinion publique. Et si vous prêtez l'oreille à votre opinion publique nationale, vous ne développez pas un état d'esprit européen ni le sentiment qu'il est nécessaire d'agir en commun. Nous avons trop d'Européens à mi-temps. »

La même année, Emmanuel Macron – à l'époque ministre de l'Economie – a mis en garde, dans le magazine Time, contre le prochain référendum sur le Brexit au Royaume-Uni en déclarant :

« Si, soudainement, plusieurs pays se réveillent et disent : « Je veux le même statut que les Britanniques », il en résultera un démantèlement du reste de l'Europe. Nous ne devons pas permettre qu'un pays soit en position de détourner le reste de l'Europe parce qu'il a organisé un référendum. »

L'attitude de Macron est dictée par le traité de Lisbonne qui impose aux États membres de s'acquitter des tâches définies par la Commission européenne.

Le traité de Lisbonne utilise 36 fois le terme « responsabilité ». Mais le mot ne vise la Commission qu'une seule fois pour lui faire obligation – « en tant qu'institution, d'être responsable devant le Parlement européen ». Les 35 autres usages de « responsabilité » énumèrent les obligations des États membres.

Dans un système démocratique sain où l'équilibre des pouvoirs est respecté, une équipe dirigeante peut être contestée ou remplacée par son opposition. Cette possibilité d'alternance est ce qui manque à l'UE, le Traité de Lisbonne imposant que les membres de la Commission européenne soient choisis sur la base de leur « engagement européen ». Cela signifie en réalité

qu'aucun dissident ne peut jamais devenir membre de la Commission – ce qui rappelle étrangement le communisme.
GATESTONE

<https://fr.gatestoneinstitute.org/13720/union-europeenne-autoritaire>

Conclusion de Christine Tasin

Merci à Maury de nous avoir rappelé cette chose évidente, ceux qui prétendent réformer l'UE de l'intérieur sont des menteurs ou des « politiques » désireux de se faire élire sans faire peur par une sortie de l'UE qui décideraient, sans l'annoncer à l'avance, une fois au pouvoir, de faire un referendum pour un Frexit...

En tout cas, sans frexit par de liberté, on restera quels que soient les résultats des européennes, soumis à la dictature de Juncker et ses semblables. Juncker le copain et allié de [Soros...](#)



George Soros et Jean-Claude Juncker à Bruxelles en avril 2011.